Sur l'île d'Yeu,
l'AFP Vidéo remplace les journalistes de France 3

C'était ce qui faisait notre force et notre particularité : tourner des reportages en région, au plus proche des gens. Vérifier nos informations, entretenir un réseau, connaître son territoire. Une garantie de qualité et de fiabilité, devenue encore plus précieuse à l'heure de l'intelligence artificielle, de la concentration des médias et des réseaux sociaux.

France 3 c'était la chaîne qui partageait la vie de son public, et dont le maillage territorial offrait une proximité sans équivalent en Europe. S'il pouvait nous arriver d'acheter des images ailleurs pour évoquer l'actualité nationale ou internationale, c'était un complément, dans des domaines qui ne relevaient pas de notre cœur d'activité.

Voilà pourquoi ce qui s'est passé le 27 octobre a tant choqué les salariés de l'antenne des Pays de la Loire. Une journaliste s'est vu demander de monter un desk à partir de rushes fournis par l'Agence France Presse qui proposait un reportage, clé en main, sur l'hôpital de l'île d'Yeu.

Comme s'il n'y avait pas d'équipe en Vendée, parfaitement capable de tourner ce sujet ! Ce jour-là, justement, les journalistes du bureau de la Roche-sur-Yon étaient présents, ils ont tourné un reportage sur le Potager Extraordinaire, avec le sentiment désagréable d'être dépossédés d'une partie de leur travail.

Apparemment, cette utilisation des services de l'AFP Vidéo aurait été soufflée aux rédacteurs en chefs adjoints lors d'un séminaire de cadres : il s'agirait d'une « ressource sous employée ».

En effet, quand les tensions sur les effectifs sont telles que la rédaction ne dispose plus d'aucun marbre alors qu'il faut tourner avec moins de journalistes pendant les vacances scolaires, on peut imaginer que les rushes de l'AFP Vidéo apparaissent comme une aubaine.

Les mutualisations de sujets entre plusieurs régions et les reprises de reportages de France 2 étaient déjà mal vécues par les salariés, mais avec ce desk AFP que rien ne distinguait à l'antenne d'un de nos reportages, l'entreprise se lance dans un jeu dangereux. Celui de sous-traiter notre cœur de métier, le reportage de terrain.

Alors que les coupes budgétaires obligent à tailler dans les effectifs, cela permettrait de sortir une partie de l'activité des « Equivalents Temps Plein » et de la passer dans les achats. Cela se ferait au détriment de notre crédibilité, de notre fiabilité et de notre déontologie, car il n'est pas facile de vérifier le contenu de 7 minutes de rushes quand personne dans la rédaction n'est allé sur le terrain.

De plus, les rushes fournis par l'AFP Vidéo sont également distribués à toutes les chaînes clientes de ce service. Cela ferait un drôle d'effet de voir le même reportage, avec les mêmes images et les mêmes interviews sur France 3 Pays de la Loire et sur CNews, le principal client français de l'AFP Vidéo.

Nous demandons à la direction de renoncer à cette « ressource inexploitée » que constituerait les reportages vidéo en région de l'AFP. La sous-traitance du journalisme est une ligne rouge, dont le franchissement met en péril nos métiers et l'existence même de nos antennes.

Nantes, le 3 novembre 2026

CGT France Télévisions . 7, esplanade Henri de France . Bureau V2828 . 75907 Paris cedex 15 . 01 56 22 88 32
cgtgroupe@francetv.fr . www.cgtftv.fr . www.snjcgt.fr . alertesanteCGTFTV@gmail.com